



**MAIRIE**  
**69870 POULE -LES ECHARMEAUX**  
Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

### Conseil du 29 mars 2018 à 20 h 30

**Présents** : BASSY Jean-Marc, BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel.

**Absente**

PETIT Isabelle, pouvoir à LABROSSE Bernadette

**Secrétaire de séance** : FLÈCHE Colette

Compte rendu du conseil du 23 février 2018 : adopté à l'unanimité.

#### Délibérations :

##### Maintien du TGI (Tribunal de Grande Instance) Villefranche sur Saône

Avec le projet de nouvelle carte judiciaire, le TGI de Villefranche sur Saône est menacé. Dans un premier temps un courrier du maire pour soutenir le TGI a été envoyé avant le 15 mars, annonçant que la délibération serait prise le 29 mars. La commune a formé un vœu concernant les menaces qui pèsent sur le TGI de Villefranche.

Le conseil approuve, **par 15 voix pour**, ce document qui sera signé par chaque membre du conseil municipal.

Création d'un 4<sup>ème</sup> poste d'adjoint au Maire : Madame le Maire rappelle que par délibération du 18 avril 2017 le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints. Cependant, le Conseil Municipal peut librement décider de créer en cours de mandat un poste d'adjoint supplémentaire dans la limite du plafond légal, fixé à 30% de l'effectif légal du conseil municipal. Compte tenu des dossiers en cours, il est nécessaire d'acter la création d'un 4<sup>ème</sup> poste d'adjoint afin de déléguer davantage de compétences. Accepté à l'unanimité **par 15 voix pour** (à main levée).

Désignation du 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire : après appel à candidatures, M. Raphaël Codello se présente pour le poste de 4<sup>ème</sup> adjoint. Il est procédé au vote à bulletins secrets : nombre de votants : 15, vote blanc : 2, suffrages exprimés : 13, **nombre de voix obtenues : 13**. M. Raphaël Codello est élu 4<sup>ème</sup> adjoint.

##### Indemnité 4<sup>ème</sup> adjoint et rappel indemnités maire et adjoints

Madame le Maire propose qu'à compter du 1er avril 2018, les indemnités soient fixées aux taux suivants :

pour le Maire : 34,4% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique  
pour les quatre adjoints : 13,20% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.  
Le conseil municipal accepte avec **15 voix pour**, à bulletins secrets, cette décision.

Budget primitif de la commune : Madame le Maire présente au conseil un budget qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes. Section fonctionnement : 616 477 €, section investissement : 294 749 €. Budget accepté par vote à main levée : **15 voix pour**.

Les taux d'imposition resteront inchangés : Taxe d'habitation : 7,64% ; Foncier Bâti : 10,46 % ; Foncier non Bâti : 29,36 %. Proposition acceptée par **15 voix pour** (à main levée).

Subventions aux associations : montant global de 8580 €. Elles sont attribuées aux associations en ayant fait la demande et ayant donné leur bilan financier. Des précisions seront demandées quant à l'utilisation de ces subventions. Vote à main levée : **15 voix pour**.

Budget primitif de l'eau : Madame le Maire présente au conseil un budget qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes. Section exploitation : 57 377 €, section investissement : 175 934 €. Budget accepté par **15 voix pour** (à main levée).

Fixation du tarif de l'eau : il restera inchangé au tarif de 0,875 € HT le m<sup>3</sup>, le prix de l'abonnement n'augmente pas ; propositions acceptées par **15 voix pour** (à main levée).

## **Informations diverses**

- \* Défibrillateurs : ils seront installés dans le bourg et à la salle des fêtes. Une formation pour 50 personnes est prévue le 14 mai à 18 h (salle des fêtes). Une invitation sera envoyée aux présidents d'association, aux écoles... Groupama qui nous a apporté son aide financière participera à la formation.
- \* Recensement de la population : au 1er janvier 2018 la population municipale est de 1095 (moins trois habitants), la population comptée à part est de 25 soit une population totale de 1120 habitants.
- \* Fibre Orange : première étape consistant à étudier la structure du réseau, commune partagée en secteurs, déployer le réseau d'ici 2020 pour raccorder progressivement et arriver à la totalité en 2022.
- \* Projet éolien sur la commune : une rencontre est proposée par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).
- \* Zone humide : le platelage sera fait la semaine prochaine et le totem Géopark installé plus tard vers l'entrée.
- \* Collectif habitants VHB : projet de bancs de covoiturage, rencontre avec chaque maire courant mars pour identifier les besoins des habitants.
- \* AG association Douceur de Vivre : vendredi 30 mars à 18 H, salle des festivités à l'hôpital de Grandris.
- \* AG de Groupama : le 5 avril à 20 H à Claveisolles à la salle des fêtes.
- \* Réunion publique d'information sur la télémédecine : jeudi 12 avril à 18 H à Lamure, salle du Conseil.
- \* Cérémonie du 8 mai 1945 : le 8 mai à 19 H, monument aux morts.
- \* Le petit bal des possibles : les 8, 9 et 10 juin 2018, quartier métisseur et halle à Lamure, plusieurs partenaires (COR, VHB, fédération de pêche...).
- \* HVA Culture : le concert prévu à Poule le 16 juin est annulé en raison de la fête de la musique ce même jour, au même horaire. Il est reporté au 3 novembre mais à Chénelette (information donnée lors de l'AG du 21 mars).
- \* Ça coule de source : les 19 et 20 juin, caravane de l'eau, le 20 juin veillée, inauguration de l'œuvre, restitution du travail des enfants, spectacle, conte musical à l'extérieur.
- \* Épicerie : rencontre avec une personne responsable du concept « Comptoir de Campagne ».

Prochain conseil : vendredi 20 avril 2018 à 20h30